

CAHIER DES CHARGES XTREM JUMP

L'EMPLACEMENT : Le XTREM JUMP est un module ludique de saut vertical, type plongeon. La structure fait 25x10x9m avec un dégagement de 3m à prévoir. La zone doit être plate et suffisamment dégagée de tous dangers pouvant nuire à l'activité et à la sécurité des pratiquants. Ex : Arbres, Lignes électriques..

PROTECTIONS ET ANCAGES : Prévoir environ 85 m linéaire de barrières (bitume) ou de filets (neige / pelouse) afin de clôturer la zone de réception et de canaliser les pratiquants. Le périmètre de protection (filets, barrières,...) doit être installé à 3 m environ du matelas, en périphérie (voir plan en bas de page) Les structures gonflables doivent être ancrées par des pieux (pelouse, terre) en cas d'installation sur le bitume et surfaces bétonnées, il faut prévoir six blocs en béton (+ 400 kg) afin d'amarrer les gonflables (à votre charge). Nous avons l'obligation de dégonfler la structure en cas de pluie, de neige ou de grand vent et de le replier partiellement.

BESOINS ENERGETIQUES : Trois branchements électriques de 16A/220V à moins de 20 m (Puissance souffleurs – 1 x 1,5 kw, 1 x 1,1 kw et 1x0,6 kw)

INSTALLATION ET SURVEILLANCE : Nécessite un accès camion et l'aide de 4 personnes pour le montage et le pliage du module. Deux personnes (ou plus, si besoin) doivent gérer et surveiller en permanence l'accès au module, les pratiquants et la structure. Obligation d'information des pratiquants sur la conduite à tenir. Informer sur les risques et les procédures (ne pas atterrir sur la tête ou sur les pieds) Une personne à la fois en phase de saut et l'atterrissage doit obligatoirement se faire sur le dos. Accès à partir de 14 ans.

